

## Championnats Dép. des Maîtres été

Date : <b>S 19 JUIN</b>	Lieu : <b>ST LAURENT</b>	Nombre de lignes d'eau : <b>5</b>
Engagements par Extranat avant le 15 JUIN		

- **Règlement :**  
Les nageurs peuvent s'engager sur 4 épreuves individuelles maximum.  
Nageurs nés en 1996 et avant.
- **Récompenses**  
Pas de récompenses pour ces épreuves.
- **Officiel :**  
Chaque club est tenu de fournir au minimum deux officiels.

## Programme

Ouverture des portes	16H30
Début des épreuves	17H30
<b>Épreuves</b>	200 NL
	50 DOS
	100 PAP
	50 BR
	100 NL
	100 DOS
	50 PAP
	100 BR
50 NL	
100 4N	